

**Programme d'Investissements d'Avenir
Appel à projets *Make Our Planet Great Again***

Deuxième session de sélection

**Compte-rendu des travaux du comité scientifique
20/03/2018 – 21/03/2018**

1. Participants aux réunions

La liste des membres du comité scientifique est donnée en annexe 1.

2. Dossiers reçus et recevabilité

38 candidats présélectionnés par le CNRS ont déposé un projet sur le site internet mis en place par l'ANR (dont 4 candidats n'ayant pas déposé de dossier en vague 1).

Les porteurs de projets se répartissaient en deux catégories :

- Junior : thèse de doctorat soutenue il y a 12 ans au plus ;
- Sénior : thèse de doctorat soutenue il y a plus de 12 ans.

Les thématiques de recherche des porteurs de projets s'inscrivaient dans un des trois thèmes suivant (identiques à la vague 1) :

1. Sciences du système terrestre
2. Sciences du changement climatique et de la durabilité
3. Transition énergétique

Des statistiques plus précises sur les candidats et leurs projets sont données en annexe 1.

Tous les projets soumis répondaient aux critères de recevabilité définis dans le texte de l'appel à projets et ont donc été transmis au jury pour évaluation.

3. Documents fournis aux membres du jury et aux experts

Le jury et les experts ont disposé du texte de l'appel à projets ainsi que du modèle de dossier mis à disposition des candidats.

Les experts externes ont eu accès au(x) dossier(s) des projet(s) qu'ils avaient à évaluer.

Le jury a, quant à lui, eu accès à l'ensemble des dossiers des projets et aux évaluations des experts une fois celles-ci terminées. Les dossiers des projets incluent : les documents de soumission, l'annexe financière, et les CV des candidats fournis par le CNRS.

4. Processus d'évaluation et son déroulement

a. En préalable à la réunion du jury

L'ensemble des membres du jury a pris connaissance de tous les projets, notamment au travers des résumés fournis par les porteurs de projets. Le jury s'est appuyé sur des expertises externes ; le nombre moyen d'experts par projet est de 2,8.

Pour chaque projet, un binôme rapporteur / lecteur a été désigné parmi les membres du jury. Chaque membre du jury a fait une évaluation déposée sur la plateforme informatique mise en place par l'ANR. Cette première évaluation a été réalisée notamment sur la base des évaluations effectuées par les experts externes sans pouvoir consulter les évaluations des autres membres du jury.

Afin d'harmoniser le travail d'évaluation et garantir une certaine comparabilité des évaluations, pour chacun des critères évalués les experts et les membres du jury ont utilisé la grille de notation suivante sur les critères d'évaluation:

- 1- Insuffisant (ne répond pas au niveau attendu)
- 2- Inférieur à la moyenne (améliorations substantielles requises)
- 3- Moyen (quelques améliorations à apporter)
- 4- Bon (révisions mineures recommandées)
- 5- Très bon (aucune correction requise)

b. Organisation générale du travail et des délibérations

Organisation des restitutions par les rapporteurs et lecteurs

À partir des critères d'évaluation utilisés et présentés dans le texte de l'appel à projets, les rapporteurs et lecteurs ont présenté leur rapport. Ce rapport devait se focaliser sur les points suivants :

- l'excellence du projet de recherche proposé et la dimension innovante du projet (intellectuelle, conceptuelle, technologique) ;
- l'impact potentiel du projet (dans les domaines scientifique, économique et sociétal) ;
- la qualité de l'équipe/du laboratoire qui participera au projet ainsi que l'impact du projet sur l'équipe/le laboratoire et, plus généralement, sur les établissements coordinateurs et les partenaires ;
- la qualité du responsable scientifique du projet, sa valeur ajoutée dans l'environnement de recherche du laboratoire (renforcement des capacités, effet structurant, compétences spécifiques...);
- les ressources mobilisées afin de garantir le respect du principe « 1 € pour 1 € ».

Pour chacun de ces points, le rapporteur et le lecteur ont fait ressortir dans leur présentation les points forts et les points faibles du projet en s'appuyant en outre sur les rapports d'évaluation externe.

Pour chacun des projets, les rapports oraux ont été suivis d'une discussion avec l'ensemble du jury ; discussion à l'issue de laquelle les projets ont été classés en 3 catégories (A+, A et B) ayant la signification suivante :

- A+ : excellent
- A : globalement excellent mais plus faible pour un critère particulier et pouvant bénéficier d'améliorations
- B : bon mais nécessite des améliorations substantielles

Rédaction des rapports aux porteurs

Pour chaque projet, les rapporteurs et lecteurs ont rédigé un rapport devant être transmis au porteur. Ces fiches font apparaître les principaux points forts et les principaux points faibles des projets ainsi qu'un commentaire général.

Le commentaire général a pu, dans certains cas, être agrémenté de recommandations.

Validation des modalités

L'ensemble des modalités d'organisation du travail a été validé par le jury.

c. Déroulement de la réunion de sélection

Ouverture de la session

La Présidente a rappelé les conditions d'évaluation des projets et les critères pour leur classement.

En ce qui concerne le livrable attendu du jury, celui-ci doit prendre la forme d'un classement des projets de l'ensemble des candidatures (junior et sénior).

Point sur les conflits d'intérêt et signature des engagements de confidentialité

Mme Seneviratne Sonia a soulevé un conflit d'intérêt avec le projet CHEW et n'a donc pas participé aux discussions et votes spécifiques à ce projet.

Rapports par les rapporteurs et lecteurs et discussions

Les rapports par les rapporteurs et lecteurs ainsi que les discussions faisant suite ont occupé la journée du 20 mars 2018.

Les projets ont été étudiés en ordre alphabétique dans un premier temps afin d'identifier les projets très forts (A+) et les projets plus faibles (B). Un deuxième tour plus détaillé a permis de raffiner le classement des projets restants.

Délibérations et votes

Les délibérations formelles ont eu lieu le 20 mars 2018 en fin de journée. Les discussions préalables à ces votes ont notamment permis d'harmoniser les évaluations et de finaliser le classement.

Rédaction et relecture des rapports aux porteurs de projets

La rédaction et la relecture des rapports aux porteurs de projets ont occupé le reste de la session.

5. Résultats

L'ensemble des résultats a fait l'objet d'un vote : le classement des projets a été adopté à l'unanimité.

Liste des projets classés A+ (financés)

Acronyme	Thématique	Type	Classement
AMANECER	Climate change and sustainability science	Junior	A+
APPAT	Climate change and sustainability science	Junior	A+
ARCHANGE	Earth system science	Sénior	A+
CAMELEON	Energy transition	Junior	A+
ClimHB	Climate change and sustainability science	Sénior	A+
CONTaCTS	Earth system science	Sénior	A+
EUROACE	Earth system science	Sénior	A+
FORBIC	Earth system science	Sénior	A+
kmImpacts	Earth system science	Junior	A+
MAGICLIM	Earth system science	Junior	A+
MAQGA	Climate change and sustainability science	Sénior	A+
POMELO	Earth system science	Junior	A+
PYROKINE	Energy transition	Junior	A+
SunCO2H2En	Energy transition	Junior	A+

6. Commentaires généraux du jury

Le jury a formulé les recommandations suivantes au Comité de pilotage en vue d'un prochain appel à projets :

- Mieux valoriser les Sciences Humaines et Sociales, ainsi que les enjeux associés au développement durable et à la transition énergétique, en particulier les sciences économiques et les modèles intégrés ;
- Rédaction des projets par les candidats :
 - Allonger d'une page la partie décrivant les méthodologies et les prises de risques ;
 - Renforcer aussi la partie impacts à long terme du projet sur la communauté de recherche française ;
- Sélectionner en une vague et non deux, tout en préservant le premier filtre des candidats fait par le CNRS ;
- Autres :
 - Attirer plus de femmes (uniquement 5 candidates en vague 2) en informant par exemple explicitement dans les FAQ le « support social à la française » dont bénéficient les chercheurs en France, et en excluant les congés parentaux des 12 ans qui séparent les catégories junior et sénior;
 - Clarifier les critères d'éligibilité reliée aux postes permanents.

Annexe 1

Comité scientifique Make Our Planet Great Again (Session 1 et 2)

Présidente

Mme Le Quéré Corinne, University of East Anglia

Membres

Mme Babbit Callie, Rochester Institute of Technology

M. Bretschger Lucas, Eidgenössische Technische Hochschule Zürich

M. Clark James, University of York

M. Collins Scott, University of New Mexico

M. Friedlingstein Pierre, University of Exeter

M. Fukushi Ken, University of Tokyo

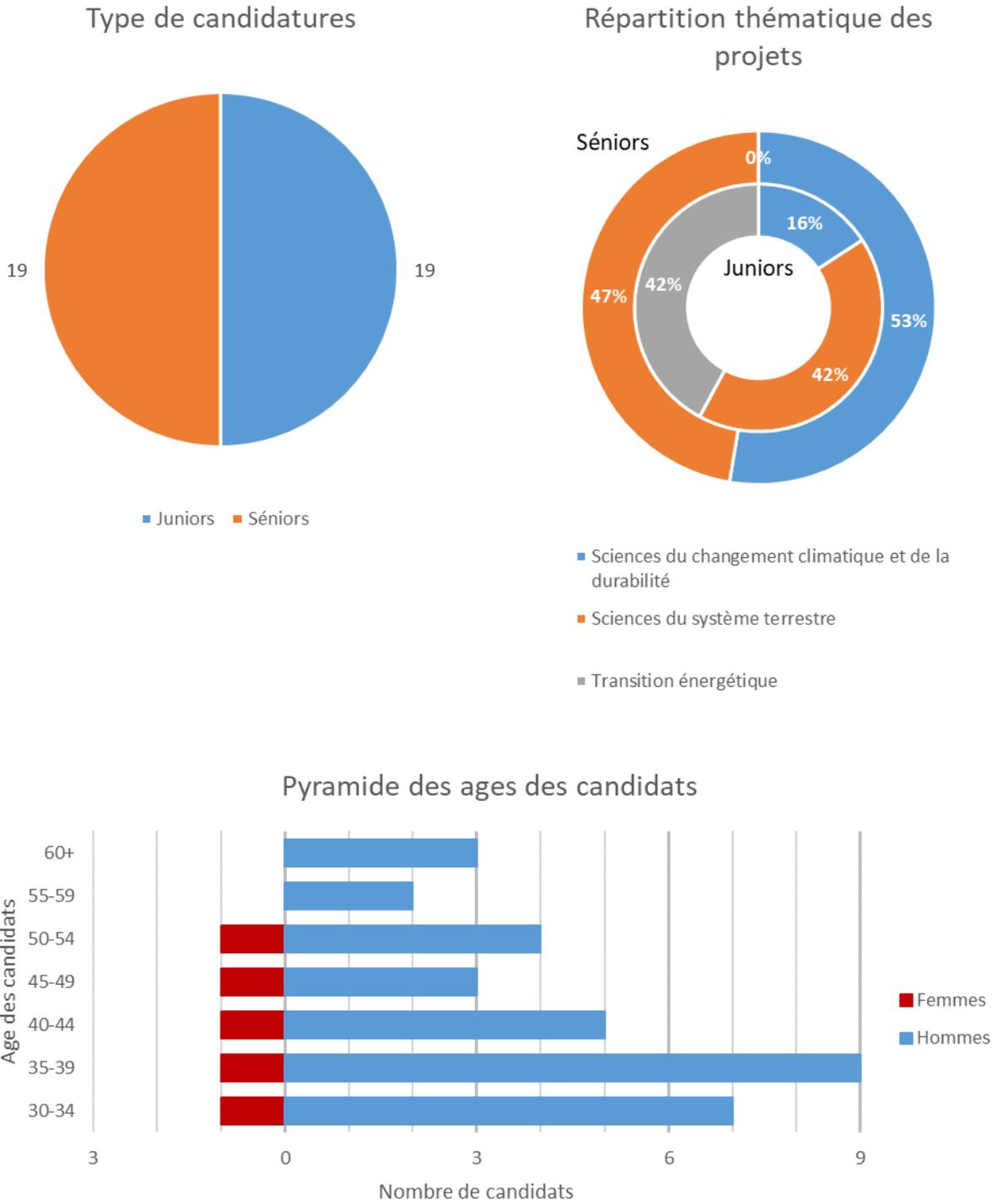
Mme Masson Delmotte Valérie, Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives

Mme Seneviratne Sonia, Eidgenössische Technische Hochschule Zürich (uniquement en session 2)

M. Tuukka Petäjä, University of Helsinki

Annexe 1

Statistiques sur les candidats et projets déposés



Lieu de résidence des candidats

